

CENTRE DE PRINTEMPS NOORDPEENE



DATE

Lundi 17 avril
au
Vendredi 21 avril
2023

A l'abordage moussaillons !

Le centre de Noordpeene ouvre ses portes aux pirates de 4 à 16 ans durant les vacances de printemps.

Viens vite t'inscrire pour participer à cet évènement !

CONTACT

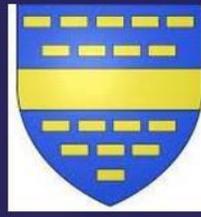
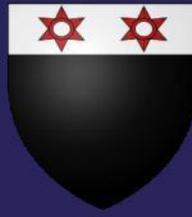
FACEBOOK / ASEEC/FLANDRES

www.aseec-flandres.fr

aseec.flandres@gmail.com

188 RUE DE LA MAIRIE
59670 NOORDPEENE

07.83.26.21.99



NOORDPEENE



Centre : 9H à 12H et 14H à 17H30
Cantine: 12H à 14H
Garderie: 7H30 à 9H et 17H30 à 18H30

De 15€ à 40€ la semaine
Selon le QF
(Hors cantine)





CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 AVRIL 2023

Ohé ! Du bateau !

L'ASEEC Flandres et les mairies de Noordpeene, Volckerinckhove et Zuytpeene vous proposent un centre de loisirs, la première semaine d'avril sur le thème des pirates.

AGES

Le centre de loisirs est accessible pour les enfants nés **entre 2007 inclus et 2019 inclus**, nous n'accueillons pas les enfants nés après 2019.

HORAIRES

Le centre se déroule de 9H à 12H et de 14H à 17H30.

GARDERIE

Une garderie est mise en place par la municipalité, le matin **dès 7H30** et par les animateurs le soir de **17H30 à 18H30**.

Le tarif est de 1€/séance.

Attention la garderie est disponible **que si vous avez réservé au préalable**. Toute réservation sera facturée.

CANTINE

Les repas seront confectionnés sur place par l'équipe municipale pour une proposition plus traditionnelle, plus équilibrée et sans aucun doute meilleure.

Le prix du repas est de 3€

GOÛTERS

Les goûters sont fournis par le centre vers 16h30/17h.



LE PROGRAMME : LES ACTIVITÉS ET LA SORTIE

Chers Marins d'eau douce,

Vous suivrez durant cette semaine les rudiments pour être un véritable vieux loup de mer !

Pour cela, au programme :

- Formation pour devenir un véritable coq (Pirate cuisinier)
- Expérimentation d'abordage
- Jacter comme un vrai pirate
- Exploration de milieux inconnus
- Quête de nouveaux trésors



Cette formation sera complétée par une sortie sur Gravelines :
Au matin, nous partons à Sportica pour faire tous ensemble du Roller. Puis l'après-midi :

Pour les 3/5 ans, nous rencontrerons **un conteur** qui nous racontera des histoires sur la vie dans la mer.

Pour les 6 ans et +, nous irons à **l'espace Tourville** afin de découvrir le chantier de construction du Jean Bart. Nous y découvrirons les différents métiers de la construction navale et le quotidien des marins.

Si tu es prêt à relever le défi d'être le meilleur des pirates de Noordpeene, inscris-toi vite pour cette semaine digne des plus grands matelots !

A tantôt petit marin d'eau douce.



TARIFS

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités.

Elle n'est à prendre qu'une seule fois et elle est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

ADHESION OBLIGATOIRE

Adhésion Adulte	15 €
Adhésion Enfant	10 €
Adhésion Famille (Minimum 1 adulte + les enfants)	30 €

Quotient familial	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 1100	1101 à 1600	1 601 et +
Tarifs résidents	15	18	24	30	35	40
Tarifs extérieurs	55	58	64	70	75	80

→ Sont considérés comme résidents les enfants habitant les communes de Noordpeene, Volckerinckhove et Zuytpeene.

→ Sont également considérés comme résidents les enfants scolarisés sur l'une des communes citées précédemment.

→ Sont considérés comme résidents les enfants dont un parent ou un grand parent réside sur l'une des communes citées précédemment.

Pour les enfants résidents chaque commune participe financièrement pour réduire le coût pour les familles. Les communes ne remboursent donc pas aux familles l'inscription au centre.

Cantine par séance	3€
Garderie matin et soir par séance	1€

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes du **1^{er} mars au 18 mars.**
(Nous ne prenons plus d'inscription après cette date)

Vous devez fournir pour chaque enfant :

- La fiche d'autorisation complétée et signée
- La fiche d'inscriptions complétée
- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée *
- La photocopie du carnet de vaccinations *
- Le règlement (A l'ordre de : ASEEC Flandres)
- Document annexe si QF inférieur à 1 600 :

Attestation CAF (année 2023) sur laquelle figureront le quotient familial et le numéro allocataire.

- Document annexe si votre enfant est sous traitement :

Ordonnance du médecin en cas de traitement (Les médicaments dans leur emballage d'origine, notice jointe, portant les nom et prénom des mineurs)

* Si vous aviez inscrit votre enfant sur les derniers Mercredis Loisirs et qu'il n'y a pas eu de modifications, il n'est pas nécessaire de fournir de nouveau la fiche sanitaire et la photocopie du carnet de vaccination.

Vous pouvez déposer l'ensemble des documents sous enveloppe dans notre boîte aux lettres au 188 rue de la Mairie à Noordpeene ou directement dans nos locaux à nos horaires d'ouvertures (du Mardi au samedi : 9h / 17h).

NOORDPEENE
ASEEC

